
PROVINCE DE QUÉBEC43^E LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 7 JUIN 2023

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 7 juin 2023*

Aujourd'hui, à seize heures, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- n^o 11 Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives
- n^o 25 Loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal
- n^o 200 Loi concernant l'annulation d'une servitude grevant certains lots situés en la Ville de Carignan

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.

Éditeur officiel du Québec